

N° : 2023\_12\_08\_21

Envoyé en préfecture le 19/12/2023  
Reçu en préfecture le 19/12/2023  
Publié le  
ID : 005-210500617-20231208-2023\_12\_08\_21-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le huit décembre deux mille vingt-trois à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	01/12/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	15/12/2023

**OBJET :**

**Subventions à divers associations et organismes N° 1/2024 - Domaine culturel**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Paskale ROUGON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Catherine ASSO procuration à M. Olivier PAUCHON, Mme Chantal RAPIN procuration à Mme Françoise DUSSERRE, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Pierre PHILIP, M. Gil SILVESTRI procuration à M. Jérôme MAZET, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Esther GONON, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à M. Nicolas GEIGER

**Absent(s) :**

M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Evelyne COLONNA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine culturel, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.


**Décision :**


Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 29 novembre 2023.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41
  - SANS PARTICIPATION : 1
- M. Elie CORDIER

Le Maire  
  
Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance  
  
Evelyne COLONNA

Transmis en Préfecture le : 19 DEC. 2023  
Affiché ou publié le : 19 DEC. 2023

## SUBVENTIONS N° 1/2024

C.M. du 08/12/2023

	ASSOCIATIONS CULTURELLES	Activité de l'association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2024	Subvention accordée 2024	Total des subventions accordées 2023
1	Impulse (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Enseignement artistique, animation socio-culturelle	Subvention de fonctionnement	35 000,00	27 000,00	27 000,00
2	Développement Culturel de Gap et des H.A. Théâtre La Passerelle (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Propose diverses animations culturelles	Subvention de fonctionnement	603 720,00	580 500,00	580 500,00
3	Orchestre d'Harmonie de la Ville de GAP (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Propager et vulgariser l'art musical, comme œuvre d'éducation populaire par des manifestations publiques	Subvention de fonctionnement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
4	Cinéma-thèque d'Images de Montagne (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Recensement, collecte, sauvegarde et diffusion du patrimoine audiovisuel en zone de montagne	Rencontres du cinéma de montagne (10 350€) + subvention de fonctionnement (6 750€)	17 100,00	17 100,00	17 100,00
5	Récréations (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Développement des arts et de la création dans les HA et plus particulièrement dans la cité gapençaise	Subvention de fonctionnement	25 000,00	17 000,00	17 000,00

**TOTAL 659 600,00€**

Nombre de subventions votées :

5